

Image not found or type unknown



prêt de licence IV entre associations

Par **zazie30**, le **18/06/2011** à **10:30**

Bonjour, je fais partie d'une association de parents d'élèves et nous souhaiterions lors de l'organisation de certaines manifestations pouvoir vendre des apéritifs. Une association du village nous propose de nous prêter leur licence IV. Est-ce possible ? Comment doit-on procéder pour les formalités ? Merci d'avance